



## COMMUNE DE L'ARDECHE

**EXTRAIT****du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

Objet :

Vote du  
Compte Administratif  
2019  
Lotissement

L'An Deux Mille Vingt, le vingt neuf juin dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 29  
Absents : /

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chasson, Dersi, Diatta, Durif, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Souche, Tolfo, Vallon.

Pour : 28  
Abstention : 1  
Contre : /

Secrétaire : M. Bornes.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	15 602,64
	Réalisé :	15 602,64
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	15 602,64
	Réalisé :	15 602,64
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	15 602,64
	Réalisé :	15 602,64
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	15 602,64
	Réalisé :	15 602,64
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	0,00

Pour extrait conforme  
Le Maire

Olivier PEVERELLI

